



1. Détails du contrat

Numéro de contrat _____

Numéro de compte du placeur _____

2. Renseignements sur le titulaire

Nom du titulaire (nom, prénom, deuxième prénom) _____

Nom du cotitulaire (nom, prénom, deuxième prénom) _____

3. Directives de dépôt subséquent ou de PPA

Remarque : les dépôts subséquents ou les dépôts de PPA dans les unités à frais d'acquisition reportés (FAR) ne sont plus autorisés.

CATÉGORIE	GARANTIE DU CONTRAT	GARANTIE DE DÉCÈS
SUCCESSION	75 %	100 %
PLACEMENT	75 %	75 %

La Détermination par un tiers sur le formulaire de LBA de CI ou le formulaire 4830 ou 4831 pour les conseillers Sun Life est obligatoire, dans le cas des plans non enregistrés, lorsqu'un tiers est impliqué dans le présent contrat, ou si un tiers paiera le présent contrat ou aura l'utilisation de la valeur du contrat ou l'accès à celle-ci.

Chèque au montant de _____ \$

Transfert de _____ \$ d'une autre institution financière _____ (T2033/T2151/TD2 ci-joint)

Transfert de _____ \$ d'un compte CI existant _____

CODE DU FONDS	FRAIS D'ACQUISITION INITIAUX (LE CAS ÉCHÉANT)	MONTANT BRUT EN \$ OU EN %		MONTANT PPA EN \$ OU %		N° DE TRANSFERT ÉLECTRONIQUE	CODE DU FONDS	FRAIS D'ACQUISITION INITIAUX (LE CAS ÉCHÉANT)	MONTANT BRUT EN \$ OU EN %		MONTANT PPA EN \$ OU %		N° DE TRANSFERT ÉLECTRONIQUE
		\$	%	\$	%				\$	%	\$	%	

4. Programme de prélèvement automatique (PPA)

Veuillez vous assurer de remplir également les renseignements bancaires dans la section ci-dessous.

Montant PPA _____ \$ (exigence minimale de 50 \$ par mois par fonds, 5 000 \$ pour le GPP)

Fréquence de paiement

Hebdomadaire Bihebdomadaire Mensuel Bimensuel

Trimestriel Semi-annuel Annuel

4. Programme de prélèvement automatique (PPA) (Suite)**Date de début des paiements**_____
Date (JJ/MM/AAAA)X _____
Signature(s) Date (JJ/MM/AAAA)

La ou les signatures sont requises si le ou les déposants ne sont pas les titulaires de ce programme. Dans le cas d'un compte bancaire conjoint, tous les déposants doivent apposer leur signature si plus d'une signature est requise pour tirer des chèques du compte. En apposant votre signature, vous confirmez les renseignements bancaires fournis et que vous avez lu les modalités du PPA décrites sur la prochaine page de ce formulaire, et que vous les acceptez.

5. Renseignements bancaires

Si vous remplissez cette section, la signature du ou des titulaires est obligatoire dans la section « Autorisation du titulaire » de ce formulaire.

Joignez un chèque annulé ou un formulaire de dépôt préautorisé de la banque.

Remarque : Assurez-vous que le nom du client est imprimé sur le spécimen de chèque ou le formulaire bancaire.

Nom(s) du ou des titulaires du compte bancaire Nom de la banque_____
Numéro de la banque Numéro de transit bancaire Numéro de compte bancaire**6. Autorisation du titulaire**

La signature du client est obligatoire lors de l'établissement d'un nouveau PPA.

J'autorise (Nous autorisons) par la présente Placements CI à effectuer les achats de parts conformément aux directives susmentionnées. En signant ce formulaire, vous confirmez que vous avez lu et accepté les modalités suivantes à la fin de ce formulaire :

- Politique de confidentialité de Placements CI Inc. et déclaration de confidentialité de Sun Life
- pour les programmes de prélèvement automatique (PPA), les conditions générales du PPA.

X _____
Signature du titulaire Date (JJ/MM/AAAA)X _____
Signature du cotitulaire Date (JJ/MM/AAAA)X _____
Signature du représentant autorisé (selon l'autorisation de négociation limitée, le cas échéant)¹

¹ Autorisation de négociation limitée datée de septembre 2010 ou ultérieure (ne s'applique pas aux conseillers Sun Life)

7. Autorisation du représentant

À remplir par le représentant.

Votre signature ci-dessous confirme ce qui suit :

- Vous avez reçu des instructions de votre client et vous nous ordonnez d'agir sur la transaction demandée; et vous avez divulgué les effets possibles de la négociation au client.
- Vous comprenez que lorsqu'un client conteste une transaction, tout risque de marché ou coût d'une inversion de la négociation sera la responsabilité du représentant lorsque la signature du client n'aura pas été obtenue.

Nom du représentant Numéro de courtier et de représentantX _____
Signature du représentant Date (JJ/MM/AAAA)

Modalités du programme de prélèvement automatique (PPA)

- En signant le présent formulaire, vous renoncez à toutes exigences de préavis prévues par les alinéas 15a) et b) de la Règle H1 de l'Association canadienne des paiements (ACP) afférente aux PPA.
- Si vous avez indiqué sur le formulaire que vous souhaitez effectuer des dépôts réguliers par l'entremise d'un PPA, vous autorisez CI Investments Inc. (CI), au nom de la Sun Life, à porter au débit du compte bancaire fourni la ou les sommes précisées selon les fréquences choisies.
- S'il s'agit d'un placement à des fins personnelles, le débit sera considéré comme un accord de débit préautorisé (DPA) personnel selon la définition de l'Association canadienne des paiements. S'il s'agit d'un placement à des fins commerciales, le débit sera considéré comme un DPA d'entreprise. L'argent transféré entre les membres de l'ACP sera considéré comme un DPA de transfert de fonds.
- Vous avez certains droits de recours si un débit n'est pas conforme au présent formulaire. Par exemple, vous avez le droit de recevoir le remboursement de tout débit qui n'est pas autorisé ou qui n'est pas compatible avec le présent accord de PPA. Pour obtenir plus d'information sur vos droits de recours, vous pouvez communiquer avec votre institution financière, CI ou visiter www.paiements.ca.
- Vous pouvez modifier les directives ou annuler le régime en tout temps, à condition de fournir à CI un avis au moins 48 heures avant la prochaine date du PPA. Pour obtenir un exemplaire du formulaire d'annulation ou pour en apprendre davantage

sur vos droits d'annulation d'un accord de PPA, vous pouvez communiquer avec votre institution financière, CI ou visiter le site Web de l'Association canadienne des paiements à www.paiements.ca. Vous acceptez de dégager l'institution financière et CI de toute responsabilité si la révocation n'est pas respectée, sauf en cas de négligence grave par l'institution financière ou CI.

- CI est autorisé à accepter les modifications apportées au présent formulaire par votre courtier inscrit ou par votre conseiller financier conformément aux politiques de sa société, conformément aux exigences de divulgation et d'autorisation exigées par l'ACP.
- Vous acceptez que les renseignements figurant dans le présent formulaire soient partagés avec l'institution financière, pour ce qui est de la divulgation des renseignements directement liés à et nécessaires à la juste mise en application des règles pertinentes aux PPA.
- Vous reconnaissez et acceptez l'entière responsabilité des frais encourus si les débits ne peuvent être portés au compte en raison d'insuffisance de provisions ou de toute autre raison pour laquelle vous pouvez être tenu responsable.
- Vous confirmez que toutes les personnes dont la signature est nécessaire pour autoriser les opérations dans le compte bancaire fourni ont lu et accepté ces modalités et ont signé le présent formulaire. Gestion mondiale d'actifs CI est le nom d'une entreprise enregistrée de CI Investments Inc.

AVIS SUR L'UTILISATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ DE PLACEMENTS CI INC.

Nous nous engageons à assurer la protection et la confidentialité des renseignements que vous nous confiez. Cet Avis de confidentialité définit la façon dont nous recueillons, utilisons, divulguons, stockons et protégeons vos renseignements personnels.

QUELS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS RECUEILLONS-NOUS ?

Nous recueillons les renseignements nécessaires pour créer et pour administrer vos comptes en conformité avec les lois provinciale et fédérale ainsi que nos exigences organisationnelles en matière d'autoréglementation. Nous conservons des enregistrements audio des appels entrants et sortants. Vous pouvez accéder en ligne à l'intégralité de notre Avis sur la politique de confidentialité à l'adresse <https://ci.com/en/legal/privacy>. Si vous choisissez d'interagir avec nous en ligne par le biais de notre portail ou par courriel, nous surveillerons et enregistrons vos renseignements d'utilisation (pour plus de détails, veuillez consulter notre Politique de confidentialité concernant l'utilisation d'internet et d'appareils mobiles à l'adresse <https://ci.com/fr/légal/confidentialité#Politique-de-confidentialité-concernant-l'utilisation-d'internet-et-d'appareils-mobiles>).

DE QUELLE FAÇON RECUEILLONS-NOUS LES RENSEIGNEMENTS ?

Nous recueillons les renseignements directement de vous ou de votre ou vos représentants autorisés, comme votre conseiller financier ou son courtier. Selon la façon dont vous choisissez de faire affaire avec nous, ces renseignements peuvent être recueillis sur des demandes, formulaires, au téléphone, en personne, via Internet, par le biais de votre dispositif mobile ou par toute autre forme de communication.

DE QUELLE FAÇON UTILISONS-NOUS LES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS RECUEILLIS ?

Peu importe la façon dont vous ferez affaire avec nous, nous pouvons utiliser vos renseignements pour :

- I. Fournir et gérer les produits et services que vous avez demandés, notamment :
 - Ouvrir et administrer votre compte,
 - Vérifier votre identité,

- Exécuter vos transactions,
- Enregistrer et vous transmettre le statut du compte,
- Fournir un service et un soutien personnalisés et
- Répondre à toute demande ou question que vous pourriez avoir.

II. Comprendre nos clients et développer et adapter nos produits et services en effectuant des analyses de données pour :

- Déterminer le caractère convenable des produits et services que nous vous proposons,
- Déterminer votre admissibilité à certains de nos produits et services ou produits ou services de tiers,
- Communiquer avec vous au sujet des produits et services qui pourraient présenter un intérêt,
- Vous fournir un service et un soutien personnalisés de qualité et
- Effectuer la commercialisation et la publicité aux clients et aux clients potentiels.

III. Respecter les obligations juridiques et réglementaires

- Transmettre toute déclaration fiscale obligatoire,
- Respecter les exigences juridiques, réglementaires et contractuelles, ou par ailleurs permises par la loi,
- S'acquitter des obligations relativement à la lutte contre le blanchiment d'argent et la législation en matière de lutte contre le terrorisme,
- Respecter les obligations en qualité de membre de différentes organismes d'autoréglementation,
- Protéger nos intérêts, y compris le recouvrement de créances que vous pourriez nous devoir, et
- Protéger contre la fraude et autre crime, et gérer le risque, y compris la tenue d'enquêtes et la mise en place de mesures contre la prévention du crime.

DIVULGATION DE VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Les employés ou les représentants autorisés de Placements CI Inc. (« CI ») qui seront responsables des fonctions pertinentes aux objectifs ci-dessus mentionnés, et d'autres personnes que vous autorisez ou que la loi autorise, auront accès aux renseignements personnels contenus dans votre dossier. Nous pourrions partager vos renseignements personnels avec les sociétés affiliées de Financière CI, comme Gestion de patrimoine Assante (Canada) ltée. (« AWM »), CI Conseil Privé S.E.C., (« CIPC »), BBS Securities Inc. (« BBS ») et WealthBar Financial Services Inc. (« WealthBar ») ainsi que leurs filiales administreront et géreront votre compte.

Nous pouvons fournir vos renseignements à des tiers, notamment :

- Fournisseurs tiers aux fins de service – Ils ne sont pas autorisés à utiliser ou à divulguer les renseignements personnels pour leur propre marketing ou à d'autres fins. Elles peuvent être situées au Canada ou dans d'autres juridictions ou pays et peuvent divulguer des renseignements en réponse à des demandes valides des gouvernements, des organismes de réglementation, des tribunaux et des organismes d'application de la loi dans ces juridictions ou pays, conformément à la loi applicable dans cette juridiction ou ce pays.
- Aux gouvernements, agences gouvernementales et régulateurs, y compris les organismes d'autorégulation, lorsque la loi l'exige ou le permet, y compris en réponse à un mandat de perquisition, à une ordonnance judiciaire ou à toute autre demande ou enquête que nous jugeons valable.
- À votre conseiller financier, leur courtier, leurs représentants juridiques ou autres tiers selon vos instructions.
- Aux institutions financières, courtiers en valeurs mobilières et sociétés de fonds communs de placement.
- Pour protéger nos intérêts, nous pouvons divulguer des renseignements à toute personne ou organisation, y compris un organisme d'enquête, afin de prévenir, de détecter ou de mettre fin à l'abus financier, la fraude, les activités criminelles, de protéger nos actifs et nos intérêts, ou de gérer ou régler toute perte réelle ou potentielle ou en cas de violation de l'accord ou de violation de la loi.
- Nous pouvons également divulguer des renseignements pour nous aider à recouvrer une créance que vous nous devez.
- En cas de transfert d'une entreprise, nous pouvons acheter ou vendre une entreprise (ou évaluer ces transactions), ce qui entraînerait l'achat ou la vente de certains renseignements personnels constituant les actifs commerciaux dans le cadre du transfert.
- Nous pouvons transférer des renseignements personnels dans le cadre d'une réorganisation d'entreprise ou d'un autre changement de contrôle de l'entreprise.
- Dans d'autres situations où nous avons votre consentement, par exemple, le partage de vos renseignements avec un titulaire de compte conjoint.

Nous ne vendons ni ne louons pas de listes de clients ni de renseignements personnels à des tiers.

PROTÉGER LES RENSEIGNEMENTS

Nous maintenons des mesures de sécurité physiques, électroniques, technologiques, procédurales et organisationnelles adéquates pour protéger vos renseignements que nous possédons ou contrôlons, contre leur accès non autorisé, leur communication, leur copie, leur utilisation ou leur modification, leur vol ou leur perte. La nature des mesures de sécurité variera en fonction du degré de sensibilité des renseignements personnels recueillis.

ACCÉDER AUX RENSEIGNEMENTS OU LES CORRIGER

Nous nous engageons à faire preuve de transparence et à vous offrir des choix quant à l'utilisation de vos renseignements. Vous pouvez nous aviser de vos choix en vous inscrivant à notre portail client [InfoClientèle] sur www.ci.com et en accédant à la page Préférences en matière de confidentialité. Si vous ne pouvez pas vous inscrire en ligne, vous pouvez en outre contacter notre service à la clientèle au numéro sans frais 1 800 792-9355 ou par courriel à service@ci.com.

Pour accéder à vos renseignements ou pour les corriger, nous vous invitons à accéder à notre service à la clientèle, à notre portail en ligne ou à vos relevés périodiques. Cependant, vous avez le droit, sous réserve de certaines limitations, de demander formellement à revoir ou vérifier vos renseignements personnels, ou à savoir à qui nous les avons divulgués. Pour déposer une demande d'accès officielle, envoyez une demande écrite au responsable de la confidentialité, 15, rue York, Toronto (Ontario) M5J 0A3. Veuillez inclure votre nom complet, votre adresse, votre numéro de téléphone et votre ou vos numéros de compte dans toute correspondance que vous nous envoyez et fournir assez de détails pour nous permettre de saisir les renseignements dont vous avez besoin.

Si vous avez des questions ou des préoccupations au sujet de nos pratiques en matière de protection de renseignements personnels ou de confidentialité de vos renseignements personnels, ou si vous souhaitez modifier vos préférences en matière de confidentialité, veuillez communiquer avec votre conseiller financier ou notre service à la clientèle. Nous nous engageons à résoudre vos questions et vos préoccupations.

DÉCLARATION DE CONFIDENTIALITÉ DE LA SUN LIFE

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Notre raison d'être est d'aider nos Clients à atteindre une sécurité financière durable et un mode de vie sain. Nous recueillons, utilisons et divulguons des renseignements personnels sur vous pour : concevoir et offrir des produits et services pertinents; améliorer votre expérience et gérer nos activités; effectuer nos activités de tarification et d'administration et l'évaluation des dossiers de règlement; assurer une protection contre la fraude, les erreurs et les fausses déclarations; vous renseigner sur d'autres produits et services; satisfaire aux obligations légales et de sécurité. Nous obtenons ces renseignements directement de vous, lorsque vous utilisez nos produits et services, et d'autres sources. Nous conservons vos renseignements de façon confidentielle et uniquement pour la durée nécessaire. Les personnes qui peuvent y avoir accès comprennent nos employés, nos partenaires de distribution (tels que les conseillers), les fournisseurs de services, nos réassureurs et toute personne que vous aurez autorisée. Dans certains cas, à moins que cela soit interdit, ces personnes peuvent être établies à l'extérieur de votre province/territoire. Vos renseignements pourraient alors être régis par les lois en vigueur dans ces endroits. En tout temps, vous pouvez vous informer sur les renseignements contenus dans nos dossiers à votre sujet et, au besoin, les faire corriger. Sauf dans certains cas, vous pouvez retirer votre consentement. Toutefois, cela pourrait nous empêcher de vous fournir le produit ou le service demandé. Pour en savoir plus, lisez notre déclaration mondiale et nos principes directeurs locaux. Pour obtenir un exemplaire, consultez la page www.sunlife.ca/confidentialite ou appelez-nous.